

LA REGIE PUBLIQUE DE L'EAU DE CŒUR D'ESSONNE AGGLOMERATION

RECRUTE SON DIRECTEUR (H/F)

La Communauté d'Agglomération CŒUR D'ESSONNE AGGLOMERATION (196 000 habitants, 21 communes) est issue de la fusion au 1^{er} Janvier 2016 de la Communauté d'Agglomération du Val d'Orge (10 communes) et de la Communauté de Commune de l'Arpajonnais (11 communes).

Le service public d'eau potable est géré actuellement en délégation de service public sur l'ensemble du territoire.

Sur les 10 communes du Val d'Orge, la Communauté d'Agglomération a décidé de reprendre en régie la gestion de son service public de distribution d'eau potable à l'issue des contrats de délégation de service public, soit à compter du 1^{er} mai 2017.

Le Conseil communautaire a voté en Juin 2016 la création de la REGIE PUBLIQUE DE L'EAU DE CŒUR D'ESSONNE AGGLOMERATON, régie à personnalité morale, et a adopté ses statuts.

DESCRIPTION DU POSTE

La régie doit être opérationnelle au 1^{er} mai 2017. Sous la responsabilité du Conseil d'administration et de son Président, le Directeur participera dans un premier temps à la création de la régie puis assurera dans un second temps la direction opérationnelle de celle-ci.

Ses missions sont les suivantes :

- 1- Montage opérationnel de la régie publique en relation avec les différents services (financier, juridique, informatique...) de Cœur d'Essonne Agglomération**
 - Animation de l'équipe projet en interne
 - Suivi et coordination des AMO (technique, juridique et financier)
 - Préparation des programmes pluriannuels d'investissement
 - Préparation et gestion des marchés publics pour la création et le fonctionnement de la régie
 - Montage du budget de la régie et définition de la politique tarifaire, en lien avec la TP et la DDFiP
 - Rédaction du règlement de service et de l'ensemble des documents nécessaires au fonctionnement de la régie
 - Définition de la politique de gestion des ressources humaines et préparation des recrutements
 - Mise en place des conventions avec les différents partenaires (Agences de l'eau, gestionnaires de l'assainissement, conventions d'achat d'eau en gros, etc.)
 - Définition du contrat d'objectifs de la régie

2- Direction de la régie publique

A compter de la reprise du service en régie, le Directeur est chargé de :

- Organiser et piloter les équipes techniques et administratives
- Définir en étroite collaboration avec le Conseil d'administration les orientations et les objectifs de la régie et en assurer le suivi
- Assurer la gestion budgétaire et comptable de la régie
- Assurer la coordination et les échanges avec les services de Cœur d'Essonne Agglomération et les partenaires institutionnels
- Préparer les Conseils d'administration

PROFIL

De formation supérieure (BAC +5), vous justifiez d'une expérience confirmée en management d'équipes et êtes reconnu pour votre capacité à fédérer. Vous êtes doté d'un très bon relationnel, d'une capacité de négociation et d'une grande ouverture d'esprit, vous permettant aisément de développer des partenariats externes et internes favorisant le travail en transversalité. Vous disposez de connaissances solides en matière technique ainsi qu'en administration des collectivités territoriales. Une expérience confirmée dans le secteur de l'eau ou sur un poste similaire est fortement souhaitée.

CONDITIONS

Cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux

Rémunération statutaire et primes

CONTACTS

Adresser avant le 31 Août 2016 une demande écrite motivée, accompagnée d'un curriculum vitae à :

M. le Président de la REGIE PUBLIQUE DE L'EAU DE CŒUR D'ESSONNE AGGLOMERATION

Pôle Eau Potable

La Maréchaussée - 1 Place Saint Exupéry

91704 Sainte Geneviève des Bois

Personnes à contacter :

Lucie HESLOUIN, 01 69 72 29 31, l.heslouin@coeuressonne.fr

Anne SCACCHI, 01 69 72 58 27, a.scacchi@coeuressonne.fr